

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	89 (1947)
Heft:	11
Rubrik:	Mitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fähigkeit gegenüber manchen bakteriellen Infektionen aufweisen. Glücklicherweise sind sie in der gewöhnlichen Praxis weit weniger häufig als die reine Vallée'sche Krankheit. Sie werden von erfahrenen Praktikern auch vielfach richtig gedeutet.

Wenn ich auf die Erfahrungen der letzten Jahre zurückblicke, bin ich eigentlich eher überrascht über das befriedigende diagnostische Ergebnis mit den doch recht einfachen Hilfsmitteln. Gerade in diesem Jahre ließ sich die Trennung in Brustseuche, bakterielle Infektionen, wie Bronchopneumonie, Druse und andere Streptokokkenherde und die Vallée'sche Krankheit praktisch völlig befriedigend durchführen.

Leider kann ich Ihnen dies heute nicht *in vivo* demonstrieren. Es traf sich aber besonders glücklich, daß wir gestern Gelegenheit hatten, in dem vorzüglichen amerikanischen Film einige prägnante Bilder der Vallée'schen Krankheit zu sehen, wie sie uns ja leider nur zu oft entgegentritt.

Mitteilungen.

Uniformisation des méthodes de préparation du vaccin antiaphteux.

Par G. Flückiger, Berne.

La vaccination active contre la fièvre aphteuse au moyen du vaccin Schmidt-Waldmann a été introduite en pratique en l'an 1938. Le vaccin s'est partout avéré très efficace là où il a été appliqué à bon escient. Dans le cours des ans des vaccins préparés suivant d'autres méthodes ont également été utilisés et ceci du fait probablement que pendant la guerre plusieurs pays ne disposaient pas de matières premières indispensables — telles par exemple que l'hydroxyde d'alumine. Il s'ensuivit que ces préparations essuyèrent, lors de leur application pratique, des échecs plus ou moins sensibles qui discréditèrent le principe de l'immunisation active.

L'Office International des Epizooties s'est occupé de la question lors de sa séance de mai 1947. Les délégués prirent alors une résolution¹⁾ suivant laquelle les chefs des instituts préparant le

¹⁾ Voir „Schweizer Archiv für Tierheilkunde“ 1947, page 358.

vaccin antiaphteux étaient invités à examiner la façon dont les méthodes de fabrication pourraient être uniformisées.

Par la suite, soit du 30 septembre au 3 octobre 1947 et sur l'initiative de l'Office précité, une conférence s'est réunie à Berne dans le but de réaliser la résolution visant l'uniformisation des méthodes de préparation du vaccin contre la fièvre aphteuse. Les représentants de sept pays européens et de quatre pays d'outre-mer prirent part à la conférence, soit de pays dans lesquels — pour autant qu'il est connu — on prépare du vaccin antiaphteux. A l'unanimité les résolutions suivantes ont été prises :

„Résolutions concernant l'uniformisation de la préparation du vaccin antiaphteux.

Donnant suite à la résolution prise par l'Office International des Epizooties de Paris dans sa session de mai 1947, les membres de la conférence réunie à Berne pour uniformiser la fabrication du vaccin antiaphteux, du 30 septembre au 3 octobre 1947, sur l'initiative dudit office ont, après avoir écouté les rapports présentés et discuté l'ensemble du problème, pris les résolutions suivantes :

1. Ils confirment que, pour le moment, le vaccin à l'hydroxyde d'alumine préparé selon les principes de Schmidt-Waldmann est, lorsqu'il est bien appliqué, efficace et rigoureusement inoffensif. En particulier, on n'a pas pu observer que des animaux immunisés contractent la maladie du fait de l'opération ou éliminent du virus actif.
2. Pour que ce vaccin réponde aux conditions requises sur le plan international, il doit avoir les caractères suivants :
 - a) avoir été soumis à une épreuve d'inocuité qui tant par injection souscutanée qu'intralinguale garantisse l'absence complète de virus actif décelable;
 - b) être bivalent et en principe contenir des souches de type O et A Vallée (A et B Waldmann) si les conditions générales ne rendent pas nécessaire une autre composition.
La détermination des souches se fera selon des méthodes biologiques éprouvées. Il est recommandé aux instituts d'étudier la valeur de la réaction de fixation d'alexine et de l'employer si les résultats confirment qu'elle a une rigueur suffisante. A cet effet, les instituts d'Amsterdam, Brescia et Santiago du Chili s'engagent à fournir dans ce domaine toute l'aide désirée;
 - c) contenir, par dose moyenne de gros bétail, au moins 0,1 g. de chaque virus, chacun d'eux étant infectieux pour le bovin à la dilution minimum de un millionième;

- d) contenir un hydroxyde d'alumine neutre ou légèrement alcalin d'un pouvoir adsorbant suffisant pour garantir une marge de sécurité qui exclue à coup sûr tout risque d'infection par vaccination;
- e) contenir un virus extrait du matériel infectieux par des méthodes qui assurent au maximum sa mise en suspension;
- f) être bactériologiquement stérile;
- g) être atténué par l'action conjuguée de 0,5 pour mille de form-aldehyde (CH_2O) pur au plus et de la chaleur modérée;
- h) immuniser à la dose unique de 30 cc. par tête de gros bétail, cette dose unifiée étant recommandée pour des motifs d'application pratique dans les pays importateurs.

L'immunité est considérée comme suffisante lorsque l'infection d'épreuve exécutée avec les souches de fabrication n'est pas en mesure de déclencher une généralisation aphteuse dans une proportion fixée expérimentalement selon le mode d'inoculation et la race des animaux d'expérience.

3. Les délégués expriment le vœu que les pays producteurs de vaccin, qui n'étaient pas représentés à la séance du 22 novembre 1946 à Berne, adhèrent à l'arrangement¹⁾ conclu à cette date et que les pays absents de la présente conférence adoptent les résolutions ci-dessus.
4. Les délégués estiment que, afin d'assurer au mieux la préparation du vaccin, la production devrait pouvoir, par arrangements entre pays, acquérir une stabilité qui lui manque encore. Ceci afin d'éviter que les pays producteurs ne soient obligés de tenir à leurs seuls risques des réserves suffisantes pour la lutte internationale ou au contraire, pour réduire leurs pertes éventuelles, ne disposent que de stocks insuffisants.
5. La conférence recommande vivement que les problèmes de la fièvre aphteuse encore à résoudre soient étudiés par entente internationale et elle estime éminemment souhaitable que les directeurs d'instituts de fabrication et de recherche puissent se réunir à intervalles réguliers sous l'égide de l'Office International des Epizooties.

Fait à Berne le 3 octobre 1947.

Pour les délégués

de la Belgique	Dr. Willems
du Brésil	Dr. Torrès
du Chili	Dr. Rodriguez
du Danemark	Dr. Schmidt
des Etats-Unis d'Amérique	Dr. Schoening
de la France	Dr. Thiéry

¹⁾ Voir „Schweizer Archiv für Tierheilkunde“ 1946, page 621.

de la Grande Bretagne.....	Dr. Galloway
de l'Italie	Prof. Ubertini
du Maroc	Dr. Placidi
des Pays-Bas.....	Dr. van Waveren
de la Suisse.....	Dr. Moosbrugger.“

Il faut espérer que dès lors et dans tous les pays, le vaccin antiaphteux sera préparé suivant les principes précités et répondra ainsi entièrement aux exigences pratiques. En procédant de la sorte, les méthodes actuelles de lutte contre la fièvre aphteuse gagneront certainement en efficacité. Les bases pour l'anéantissement de la maladie sont aujourd’hui suffisamment connues pour que l’on puisse attendre de leur application uniforme sur le plan international l’éradiation totale de la maladie. Les résultats enregistrés jusqu’alors permettent un tel espoir.

Referate.

Sectio caesarea und Uterustorsion bei der Kuh. Von L. A. Gendreau, Journ. of the Americ. vet. med. assoc. Vol. CX, Mai 1947, Nr. 842.

Der Kaiserschnitt ist bei der Kuh ebenso erfolgreich wie bei der Hündin, wenn er rechtzeitig ausgeführt wird, d. h. bevor das Muttertier durch die Geburtsanstrengungen allzusehr ermüdet, die Frucht abgestorben ist, oder die Geburtswege stark lädiert sind. Die Kuh wird am besten im Stall belassen, vorausgesetzt daß dieser für die Operation nicht allzu ungünstig ist. Die einzige notwendige Zwangsmaßnahme ist der Nasengriff im Moment des Hautschnittes. Die Allgemeinnarkose ist ungeeignet, da sich die Tiere nicht mehr erheben und mit Lungenkongestion ad exitum kommen. Neben der Infiltration der Schnittlinie mit 30 bis 50 ccm 2% Anästhesielösung ist die Sakralanästhesie mit 10 ccm praktisch, da sie den Schwanz immobilisiert, was Beschmutzung des Operationsfeldes verhütet.

Der Schnitt wird in der rechten Flanke, senkrecht, in der Länge von 30 bis 50 cm angelegt und direkt durch Haut und Muskeln auf das Peritonäum geführt, dieses wird am besten mit der Schere in der ganzen Wundlänge durchtrennt. Nun ist das Uterushorn so gut als möglich in die Wunde zu wälzen und ein Schnitt in seine Dorsalfläche zu legen, so daß die Fruchtwasser möglichst nach außen abfließen. Der Uterusschnitt darf nicht zu weit kaudal angebracht werden, sonst hat man infolge der, sofort nach dem Fruchtabgang eintretenden Retraktion Mühe, zu nähen.

Nach der Extraktion der Frucht wird der Uterus mit physiol. Na-Cl-Lösung abgespült und die Wunde mit Catgut 0 oder 1 mit doppelter Lembert-Naht geschlossen. Dann folgen nochmaliges Ab-